

Responsable évènementiel sportif et communication H/F

Rédacteur territorial

Organisme émetteur : VILLE DE VERSAILLES

Référence : 2026-VERSAILLES-614

Localisation du poste : Versailles (78000)

Direction concernée

SPORTS

Service concerné

SPORTS EDUCATIF PLANIF MANIF

Catégorie du poste

B

Poste ouvert aux

Contractuels et Titulaires

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Afin d'assurer une organisation optimale de l'évènementiel sportif local, de promouvoir ces activités et de renforcer sa communication, la ville de Versailles recherche pour sa direction des sports :

- un(e) responsable évènementiel sportif et communication.

Ce poste à temps plein vise à soutenir le développement et la visibilité des initiatives sportives de la Ville.

Conformément à la politique sportive municipale relative à l'organisation d'évènements sportifs, il vous sera demandé de prendre en charge la gestion et la coordination des manifestations et évènements sportifs. Vous devrez également garantir une communication et une promotion efficaces des initiatives de la direction des sports, ainsi que planifier les évènements sportifs de la Ville sur la plateforme dédiée. À ce titre, vous accompagnerez notamment les associations dans l'élaboration de leurs évènements, assurerez le suivi du calendrier des manifestations, et veillerez à la mise en oeuvre opérationnelle de chaque évènement. Enfin, vous développerez et assurerez la mise en oeuvre de nouveaux évènements dans la vie sportive locale.

Votre profil

Formation

Vous devez être porteur des compétences et savoir-être suivants :

- Connaissances des outils et plateformes en lien avec l'organisation des évènements sportifs.
- Capacité à concevoir, piloter et assurer la mise en place d'un évènement sportif jusqu'à son évaluation.
- Maîtriser les logiciels permettant l'élaboration d'éléments de communication
- Sens du service public, proactivité, adaptabilité, sens avéré du relationnel et de la communication, créativité et curiosité, appétence pour le travail en transversalité.

Vous devez être titulaire d'un diplôme ou d'une formation supérieure, issue de préférence d'une filière administrative ou sportive.

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste

Cycle de travail :

Poste à 39h

Nombre de jours de congés :

25 jours de congés, 23 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages :

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)